

L'Appel du 18 Juin commémoré

Sous la présidence de Claude Assier, premier adjoint au maire, et en présence des représentants des autorités civiles et militaires,



Millau a commémoré, jeudi en fin d'après-midi, l'appel à la résistance lancé par le général Charles de Gaulle depuis la radio de Londres le 18 juin 1940. Le texte de l'Appel a été lu par Bernard Maury, président du comité d'entente des associations d'anciens combattants. À la faveur de cette cérémonie, Samuel Montrozier devait recevoir des mains du sous-préfet Bernard Breyton le drapeau de l'association de l'ordre national du Mérite (photo E.T.). Il est ainsi le plus jeune porte-drapeau du département.

LE CHIFFRE

15

À compter du lundi 22 juin, les tarifs de stationnement, comptabilisés au quart d'heure, vont augmenter, en particulier pour le haut de l'avenue Gambetta qui passe de la zone verte en zone rouge, et pour le haut du boulevard de la Capelle, le boulevard Sadi-Carnot et la rue de l'Ancienne-Commune qui passent de la zone orange en zone rouge. 15 minutes en zone rouge coûtent 0,50 €; en zone orange, 0,20 € (+ 15 minutes gratuites; durée maximale 2h30); en zone verte, 0,10 € (+ 15 minutes gratuites; durée maximale huit heures). Le stationnement est payant du lundi au vendredi, de 8h 15 à 12h 15 et de 14h à 18h, et le samedi de 8h 15 à 12h 15.



● GYM

L'Hirondelle millavoise propose son gala de fin d'année **ce vendredi** à 15h au gymnase du Puits-de-Calès.



● LO BARTAS

Deux randonnées sont organisées **dimanche 21 juin**: à 8h rendez-vous pour la rando-challenge à Saint-Come-d'Olt et 9h pour une randonnée de force 2 vers La Cresse et le Roc pointu. Tous les rendez-vous sont au parking de La Grave.

« L'objectif de cette analyse, réalisée sur l'ensemble du territoire du PNR, communes n'ayant pas adhéré au Scot comprises, est de « fournir une information socio-économique complète, afin de nourrir le débat au moment de mettre en place de nouveaux projets », a indiqué Séverine Pujol, chargée de mission à l'Insee. Les données recueillies ont été comparées avec celles des autres départements de Midi-Pyrénées (hors Haute-Garonne) et des autres parcs régionaux du Massif Central. Il en ressort que le territoire n'est pas si mal doté (en matière d'équipements et de services, notamment) et qu'il possède des atouts.

« Si je devais retenir un seul indicateur chiffré, je prendrais le solde migratoire des 25-59 ans qui est positif, a abondé Jean-Philippe Grouthier. C'est un signe de dynamisme. » En effet, si les étudiants quittent le ter-

ritoire au début des années 2000, que le taux de chômage s'est accentué durant les 15 dernières années alors qu'il était nettement inférieur aux zones de référence auparavant. Deux éléments retiennent aussi l'attention: les cadres, professions intellectuelles et les agriculteurs exploitants sont des catégories vieillissantes (540 exploitations sur 1 800 seront à transmettre dans les dix ans à venir); si les actifs travaillent à 90% dans le territoire, beaucoup se déplacent pour rejoindre le lieu de travail. « L'un des enjeux est d'organiser la mobilité des habitants par rapport à l'emploi et à l'accès aux services », a observé Florent Tarrisse. Un axe parmi bien d'autres qui feront l'objet des débats des prochains mois.

DAMIEN SOLASSOL
dsolassol@midilibre.com

► **L'intégralité** de l'étude est consultable sur le site internet de l'Insee Midi-Pyrénées, rubrique "les publications".

« Les habitants et les entreprises de ces villes pourront bénéficier de débits améliorés et ainsi accéder à de multiples usages », précise encore ce communiqué. Trois phases sont prévues: les études de coordination avec les équipes municipales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants. Présent dans 530 communes, Orange prévoit de déployer la fibre optique dans 3 600 communes à l'horizon 2022 (moyennes et grandes villes), soit près de 60% des foyers français.

Millau-Lodève: un partenariat qui fonctionne à pleins poumons

Santé | L'hôpital et la clinique privée ont formalisé, mercredi, leur coopération historique dans le secteur de la pneumologie.

C'est désormais écrit noir sur blanc. Alors que les deux établissements coopéraient depuis de nombreuses années, l'hôpital de Millau et la clinique du Souffle La Vallonie, à Lodève, ont formalisé leur relation, mercredi, au CH millavois. L'objectif de cette convention est de développer la coordination entre les deux établissements dans le secteur de la pneumologie. Cette coopération porte sur des prises en charge en soins aigus et en réhabilitation cardio-respiratoire, relatifs à des placements en long séjour et en soins dits "de suite".

« Une véritable avancée », aux yeux du directeur général de l'hôpital millavois, Jean Liénard, pour qui « la situation



■ Mercredi à l'hôpital millavois lors de la signature.

Photo EVA TISSOT

de la pneumologie en Sud-Aveyron est difficile». « À Millau, le secteur s'est délité », tranche même Nicolas Olivier, pneumologue à la clinique du Souffle. Des difficultés qui résident principalement

dans le manque de praticiens spécialisés sur le bassin millavois. « La pneumologie est un secteur en difficulté de recrutement actuellement, indique Jean Liénard. À Millau, le dernier pneumologue, François

Tronc, a cessé ses fonctions en début d'année. On ne peut pas tout faire ici, alors on collabore avec des établissements qui ont les ressources. Formaliser ce partenariat avec Lodève va permettre d'assurer une continuité de l'offre de soins pour les patients sud-aveyronnais. »

« On concrétise une relation de confiance, considère Gilles Vallet, le directeur général de la clinique lodévoise. C'est une façon de sécuriser la prise en charge et d'agir de façon complémentaire. On "protocole", pour encore plus d'efficacité. » Entre 20 et 30 patients sud-aveyronnais seraient concernés chaque année par ces prises en charge.

VICTOR GUILLOTEAU